

Montréal, le 29 janvier 2018

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Jean-Olivier Tremblay
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'adoption des normes de fiabilité CIP-002-5.1a et CIP-003-7
Dossier de la Régie : R-4050-2018**

Cher confrère,

Le 29 juin 2018, le Coordonnateur de la fiabilité a déposé sous pli confidentiel la pièce B-0008 (HQCF-1 Document 5), - Rapport relatif à l'évaluation du seuil pour la norme CIP-002-5.1a, au dossier mentionné en objet.

La Régie de l'énergie vous demande de déposer une version caviardée du Rapport relatif à l'évaluation du seuil pour la norme CIP-002-5.1a **d'ici le 11 février 2019 à 12h00**.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd